

AMAL Florange: La colère monte 2

Écrit par Administrator

Vendredi, 17 Février 2012 16:56 - Mis à jour Samedi, 29 Octobre 2016 15:27

PARIS (MPE-Média) – La fermeture dite provisoire l’an dernier de mise en sommeil de la phase à chaud de l’aciérie ArcelorMittal Atlantique Lorraine de Florange (Moselle) est prolongée jusqu’en fin de semestre. La colère monte chez les employés. Des actions intersyndicales sont annoncées dès lundi prochain, avant le comité central du 23 février, puis le 29 février, la CGT appelant à une manifestation nationale à Florange le jeudi 22 mars.



AMAL Florange: La colère monte 2

Écrit par Administrator

Vendredi, 17 Février 2012 16:56 - Mis à jour Samedi, 29 Octobre 2016 15:27

L'intersyndicale des métallurgistes d'ArcelorMittal Florange réunie en janvier dernier (Ph CJ MPE-Média)

« La demande d'acier existe. La filière liquide de Florange doit redémarrer! Il n'y a pas d'avenir de la filière à froid sans filière à chaud », préviennent les syndicats de la métallurgie du site d'ArcelorMittal Florange, que la récente annonce par la direction locale du site de la prolongation de la mise en sommeil du haut-fourneau P6 d'Hayange a remis sous pression.

La direction d'Arcelor-Mittal Florange a annoncé mardi dernier 14 février la prolongation de l'arrêt de la filière liquide de Florange au moins jusqu'en juin 2012, soit plus de 10 mois de mise en sommeil depuis septembre 2011, avec la mise en chômage partiel des salariés, qui ne touchent que 75% de leur salaire durant la période, l'Etat ayant accepté de financer des mesures de chômage partiel après discussion avec la direction française du groupe dès octobre dernier.

Mille salariés réunis jeudi soir

La CFDT de Florange n'est pas en reste, appelant dès mardi dernier à des actions sur son blog: «Le couperet est tombé ! Le doute n'est plus possible après les annonces faites ce mardi par la direction de Florange. Les hauts-fourneaux ne repartiront pas au T2 et le packaging voit sa situation se dégrader. Les probabilités d'un redémarrage au T3 ou T4 sont infimes. Cette information donnée par la direction peut sonner le glas du site tout entier».

« Suite à l'assemblée d'un millier de salariés le 16 février au soir, décision a été prise d'empêcher dès lundi prochain le directeur du site M. Thierry Renaudin et le DRH du lieu de rentrer dans leur bureau: Ils sont incapables de défendre leur site, nous allons aussi les mettre au chômage partiel», réagit un délégué cégétiste.

L'intersyndicale CGT-CFDT-FO appelle aussi à participer à l'action lancée par la Fédération européenne de la Métallurgie (FEM) qui appelle ses adhérents à une journée d'action le 29 février, incluant des manifestations, des débrayages et d'autres formes d'interventions publiques.

AMAL Florange: La colère monte 2

Écrit par Administrator

Vendredi, 17 Février 2012 16:56 - Mis à jour Samedi, 29 Octobre 2016 15:27

«Tous les gens de journée ont eu du chômage au T1. Ceux du train à chaud qui continue à tourner ont aussi des jours chômés, ceux de la cockerie ont aussi du chômage. A part ceux qui travaillent sur le projet ULCOS, ceux des HF, de la coulée sont plus de 600 personnes, sans compter les sous-traitants», explique un sidérurgiste de la phase à chaud en chômage partiel depuis l'an dernier, venant d'apprendre que la mesure était reconduite jusqu'en juin prochain inclus.

La CFDT locale de Florange et de Moselle en appelle parallèlement «à une riposte collective et d'envergure! Personne aujourd'hui, aucun salarié, pas un sous-traitant et encore moins les intérimaires ne doivent se sentir à l'abri de cette fermeture programmée. Toutes et tous nous devons réagir massivement à cette nouvelle agression de Mittal et de ses actionnaires. Notre silence serait synonyme de mort industrielle de Florange. Personne ne peut l'accepter», conclut cet appel cédétiste. La CGT considère qu'il n'y a aucune raison économique justifiée pour prolonger cet arrêt.

Contactée, la direction d'AMAL nous a répondu devoir réserver aux délégués syndicaux la primeur de ses réponses le 23 février prochain, lors de la réunion extraordinaire du Comité central d'entreprise à son siège de La Plaine Saint-Denis (lire l'article précédent sur mpe-media.com).

Christophe Journet